
Vers l'élaboration d'un Pacte mondial sur les réfugiés

Discussion thématique 2 :

Mesures à prendre dès le déclenchement d'un déplacement massif de réfugiés

17 octobre 2017

Groupe de discussion 1 : Comment pouvons-nous assurer une meilleure préparation et une réponse rapide aux déplacements massifs de réfugiés ?

Résumé

La Déclaration de New York et le Pacte mondial sur les réfugiés fournissent des occasions importantes d'améliorer la réponse de la communauté internationale aux déplacements massifs de réfugiés, en faisant preuve d'une plus grande solidarité avec les pays touchés et en leur fournissant un appui en temps voulu.

Un « changement de paradigme » a été invoqué dans le cadre de la réponse globale en faveur des réfugiés, qui considère désormais les réfugiés comme des êtres humains et non pas comme des statistiques, et qui s'appuie sur une approche prenante en compte l'ensemble de la société. La participation des jeunes réfugiés au groupe de discussion a été particulièrement saluée à cet égard. Il était désormais vital que les engagements de la Déclaration de New York soient mis en pratique par des mécanismes de suivi clairs.

Les participants ont souligné certains facteurs importants en termes de préparation et de réponse, notamment les suivants :

1. Le partage international des charges et des responsabilités est crucial dès le déclenchement d'une crise de réfugiés, notamment pour assurer une meilleure préparation et une meilleure réponse aux mouvements de grande ampleur.
2. Préparation et prévention : nous ne pouvons nous contenter d'attendre que des crises de réfugiés se produisent et des mesures ont été encouragées afin de mieux prévoir et prévenir les crises. Un investissement plus grand dans la préparation et la planification à long terme s'est révélé payant financièrement et en matière de rapidité d'intervention. Les participants ont instamment invoqué un changement, d'une « réponse basée sur la crise » à une « réponse basée sur les risques », s'appuyant sur des données et des preuves.
3. « Le contexte est roi » : une préparation et une réponse efficaces feront l'« inventaire » des situations nationales et régionales, y compris des cadres réglementaires, des capacités des pays d'accueil, et des besoins et des profils des nouveaux arrivants, et tiendront compte de tous ces aspects. Les interventions en zone urbaine, par exemple, nécessitent une planification particulière, notamment une amélioration des infrastructures.
4. Il est vital de soutenir les acteurs locaux, les dirigeants, la société civile et les autorités municipales car ce sont eux qui se trouvent en première ligne de la réponse à des déplacements massifs de réfugiés. La communauté internationale a été instamment invitée à appuyer leur rôle et leurs capacités institutionnelles, y compris avant qu'une crise particulière se produise.
5. Le leadership et une réponse coordonnée sont essentiels. Certains participants ont recommandé la création d'une structure de coordination nationale spécifique pour faciliter les approches faisant intervenir l'ensemble du gouvernement et de la société. Il a également été recommandé d'assurer une meilleure coordination entre les organisations et les organismes compétents, conformément aux engagements pris dans le cadre du « Grand compromis », y

compris par la collecte et l'échange de données, des évaluations globales des besoins et des évaluations conjointes des risques.

6. Des structures de réserve et une intensification des capacités d'intervention réunissant des experts et des ressources supplémentaires sont des outils importants. NORCAP est un bon modèle à cet égard, tout comme les structures de réserve et les stocks en place pour faire face à des catastrophes naturelles.
7. L'approche du financement basé sur des prévisions appliquée dans les contextes de catastrophe pourrait livrer des enseignements intéressants pour les mouvements de réfugiés de grande ampleur.
8. Le lien entre l'action humanitaire et le développement, et la nécessité de planifier des solutions dès le début ont été rappelés. Il a été envisagé que le Pacte mondial sur les réfugiés s'inspire des initiatives et des structures existantes au lieu de les dupliquer, par exemple de l'IDA-18 de la Banque mondiale et de l'initiative « *Education Must Not Wait* ».

Propositions pour le programme d'action

Tirées du document de réflexion

- Groupe d'action globale pour les réfugiés :
 - L'idée d'un groupe d'action globale pour les réfugiés a été généralement bien accueillie et pourrait garantir qu'une réponse plus rapide et plus globale sera en place dès le début d'une crise de réfugiés.
 - Le but de ce groupe pourrait être de mobiliser les engagements politiques, les ressources, les évaluations et une planification conjointes précoces pour assurer une approche impliquant l'ensemble de la communauté, et fournir des possibilités de voies légales d'admission dans des pays tiers de manière rapide et concertée. Ce groupe pourrait également avoir pour fonctions de promouvoir l'apport d'un soutien technique aux pays qui accueillent des réfugiés et de renforcer les liens avec les acteurs du développement.
 - Les participants ont conseillé de ne pas reproduire les structures existantes.
 - Il a été suggéré que ce groupe comprenne un large éventail d'acteurs pour favoriser une meilleure communication et coordination, dont les organisations internationales, les organisations régionales, les acteurs du développement, la société civile, les donateurs, les pays d'accueil et de réinstallation, ainsi que les réfugiés et les communautés d'accueil eux-mêmes.
 - Un « lanceur d'alerte » serait nécessaire pour activer ce groupe, le HCR pourrait jouer ce rôle. Le leadership des pays d'accueil serait important.
 - Certaines délégations se sont demandé si le groupe de réponse pouvait être réuni au niveau régional plutôt que global, pour assurer une réponse spécifique au contexte.
 - Bien que dans un contexte différent, les enseignements retirés des réponses à une catastrophe démontrent la nécessité d'une coordination totale avec les autorités locales, nationales et régionales.
 - Il a été suggéré que les parties prenantes concernées et le HCR précisent les termes de référence, les critères de participation potentielle et autres modalités.
- Conférences de solidarité
 - Cette proposition a recueilli le soutien général et a été considérée comme un outil permettant de mobiliser des ressources supplémentaires.

- Le fait de définir un but et des objectifs clairs, et de mettre l'accent sur l'adhésion et le suivi, pourrait garantir que la systématisation de telles conférences apportera une valeur ajoutée par rapport à l'approche ad hoc existante.
- Il a été suggéré que les différences de capacités entre les États soient prises en compte dans la définition des rôles, des responsabilités et des contributions dès le début d'une crise de réfugiés.

Suggestions supplémentaires pour le programme d'action

- Des mécanismes de financement avant la crise innovants (par exemple, fonds d'urgence, des modèles d'assurance).
- Un groupe de travailleurs sur les cas d'asile potentiels provenant de diverses instances nationales et organisations.
- Un ensemble de mesures d'intervention en faveur des réfugiés pour les autorités locales.
- Des mécanismes permettant d'assurer la participation des réfugiés dès le déclenchement d'une crise. L'importance de la prise en compte des sexospécificités et de l'intégration des femmes et des filles a été particulièrement soulignée.

HCR
6 novembre 2017